

Réf : F15024.02

Direction de l'Environnement (DENV)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DECLARATION AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE

(Articles 414-1 et suivants du code de l'environnement de la province Sud)

ATTENTION

Dossier établi en deux (2) exemplaire papier accompagné d'une (1) version numérique à déposer contre récépissé de dépôt ou à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention du président de l'Assemblée de province.

Direction de l'Environnement
Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)
Centre administratif de la province Sud
Pour tout renseignement, contacter le SICIED
Tél : 20 34 00 Courriel : denv.contact@province-sud.nc

* EXPLOITATION CONCERNÉE : INTERNAT SAINTE THERESE A PAITA

IDENTITE DU DECLARANT

Vous êtes un particulier

* **Civilité** : Madame Monsieur

* **Nom de famille** : _____ **Nom de naissance** : _____

* **Prénom(s)** : _____

* **Nationalité** : _____

Vous êtes une personne morale

* **Raison sociale ou appellation commerciale** : DIRECTION DIOCESAINE DE L'ECOLE CATHOLIQUE

* N° de Ridet N° RC N° RM : _____

Aucun numéro attribué

Représentant légal (signataire de la déclaration)

* **Civilité** : Madame Monsieur

* **Nom de famille** : CAZEAU **Nom de naissance** : _____

* **Prénom(s)** : Karen

* **Nationalité** : Française

Responsable de suivi du dossier (si différent du représentant légal)

* **Civilité** : Madame Monsieur

* **Nom de famille** : _____ **Nom de naissance** : _____

* **Prénom(s)** : _____

* **Nationalité** : _____

* **Fonction** : _____

À joindre : copie des statuts enregistrés, copie extrait K-bis récent, pièce justifiant la qualité en tant que représentant du déclarant

COORDONNEES DU DECLARANT

* **Adresse de correspondance** : 3, rue Frédéric SURLEAU

Complément d'adresse : _____

Boîte postale : P5 * **Commune** : Nouméa

* **Code postal et libellé** : 98851 * **Pays** : Nouvelle-Calédonie

* **Téléphone (fixe et/ou mobile)** : 232424

Courriel : karen.cazeau@ddec.nc **Fax** : _____

LOCALISATION DE L'INSTALLATION

- * Commune : PAITA
- * Zone PUD : Sans Objet
- * N° rue / N° lot et nom lotissement : lot 43 Partie , section Païta
- * Références cadastrales : 6355-606946
- * Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) : 6355-606946

*** ACTIVITE FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION**

Nature et volume des activités	Rubrique de la nomenclature associée	Classement
		D : régime de déclaration NC : activité non classée
Station d'épuration (StEp) domestique 144 eqH	2753	D

FINALISATION DE LA DECLARATION

* Fait à Nouméa, le (jj/mm/aaaa) 15/04/2019

* Signature du déclarant : Insérer une signature



Toute déclaration fausse ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

Envoyer

*Champs obligatoires

DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

- Copie des statuts enregistrés ou toutes autres pièces justifiant de l'existence légale de la personne morale
- Copie d'un extrait K-Bis établi depuis moins de 6 mois
- Pièce(s) justifiant que le déclarant a qualité pour présenter le dossier (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant, ...)
- Formulaire de déclaration dûment complété
- Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau.
- Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement et indication de la connexion à une station d'épuration ou au milieu naturel).

Colonne
réservée à
l'administration

ARCHIDIOCESE DE NOUMEA

Nouméa, le 06 décembre 2012



Archevêché
B.P. 3 NOUMEA Cedex
Nouvelle - Calédonie
Fax (687) 26.53.52

POUVOIR


Je soussigné, Michel Marie CALVET, Archevêque de Nouméa, Président du Conseil d'Administration de l'Enseignement Catholique (C.A.E.C.) agissant es qualités, après consultation du dit Conseil d'Administration ai nommé :

Madame Karen CAZEAU

Directrice de l'Enseignement Catholique à dater du 05 décembre 2012 et lui donne pouvoir de diriger les services de l'Enseignement Catholique, de procéder à toutes les opérations administratives, financières et immobilières (dont les achats ou ventes d'immeubles) au nom du Conseil d'Administration de l'Enseignement Catholique.

Fait à Nouméa, le 06 décembre 2012




✠ Michel Marie CALVET
Archevêque de Nouméa
Président du CAEC

SITUATION AU RIDET

Le 15 avril 2019

DIRECTION DIOCESAINE DE L'ECOLE CATHOLIQUE

BP P 5
98851 NOUMEA CEDEX

Situation de l'entreprise

Inscrite depuis le jeudi 17 janvier 1985

Numéro RID	0 120 386
Désignation	DIRECTION DIOCESAINE DE L'ECOLE CATHOLIQUE
Sigle, Nom commercial	DDEC
Forme juridique	Personnalité morale de droit privé

Situation de l'établissement

Inscrit depuis le jeudi 17 janvier 1985; Actif

Numéro RIDET	0 120 386.001
Enseigne	DDEC
Adresse	3 rue Frédéric Surleau Centre Ville Nouméa
Activité principale exercée (APE)	Administration de la DDEC
Code APE*	70.10Z Activités des sièges sociaux

Activités secondaires éventuelles

*Code APE = Classification statistique dans la nomenclature d'activité de Nouvelle-Calédonie (NAF rev.2).

Important : L'attribution par l'ISEE, à des fins statistiques, d'un code caractérisant l'activité principale exercée (APE) en référence à la nomenclature d'activité ne saurait suffire à créer des droits ou des obligations en faveur ou à charge des unités concernées (délibération n° 9/CP du 6 mai 2010 portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits de Nouvelle Calédonie).

Le numéro RIDET doit figurer obligatoirement sur tous vos papiers commerciaux.

En cas de désaccord avec l'un quelconque des renseignements portés sur cet avis, veuillez prendre contact avec le centre de formalités des entreprises compétent.